

MISSIONS ET ACTIONS DE L'APJRC	
L'AG du 24 mars 2012	P. 3
Le point sur les actions	P. 4 à 7
L'APJRC dans les médias	P. 8 à 11
AUTOUR DES JARDINS	
Les fêtes des plantes	P. 12 à 15
Les nouveaux adhérents	P.15
Rendez-vous aux jardins 2012	P. 16 à 19
LA VIE DE L'ASSOCIATION	
Les formations et visites	P. 20 à 21
D'où viennent nos plantes	P. 22 à 23
SNHF, VOUS AVEZ UNE QUESTION ?	P. 24

L'Association des Parcs et Jardins en Région Centre regroupe près de 130 jardins publics et privés. Elle a pour but de préserver le patrimoine des jardins en région Centre et de participer à leur développement et leur mise en valeur.

L'Association des Parcs et Jardins en Région Centre est portée par la Région Centre.

**Association des Parcs et Jardins en
Région Centre**
14, boulevard Rocheplatte
45058 Orléans Cedex

Contact : Michèle Quentin
Tél. 02.38.77.10.64 / 06.11.46.50.71
Email : contact@jardins-de-france.com
Site : www.jardins-de-france.com



L'opération neurodon s'organise et de nombreux jardins s'engagent dans ce projet caritatif. Depuis une dizaine d'années, les propriétaires des parcs et jardins de la Haute-Normandie, de la Bretagne et des Pays de la Loire participent à cette opération afin de collecter des fonds pour la recherche sur les maladies du cerveau.

Pour la première fois, notre région et notre association s'engagent pour cette cause, en proposant aux jardins qui le souhaitent d'y participer.

Utiliser les jardins comme lien pour se tourner vers les autres et faire venir des visiteurs, qui par leur geste financent une cause caritative, est une longue tradition dans les pays anglo-saxons. Je suis heureux que nous suivions cet exemple.

Cette vision convient parfaitement bien à l'esprit du monde des jardins, lieu de rencontre et de partage. Espérons que cette première participation dans notre région va rencontrer un vif succès et apporter un soutien financier à la recherche.

Dans la vie de notre association, ce début de printemps est fort riche avec la tenue de notre assemblée générale et le déroulement des actions qui prennent place dans les jardins.

« Rendez-vous aux jardins » se prépare comme chaque année, nous continuons notre partenariat avec la DRAC Centre, afin de faire vivre, avec le plus de visibilité possible, cette manifestation dans la région.

Nos formations sont appréciées, nous espérons que le compte-rendu incite chacun d'entre-vous à participer à ces journées.

Et, pour terminer votre lecture, un voyage dans votre fauteuil va vous amener à découvrir d'où viennent tous ces végétaux qui composent nos jardins.

Dans l'attente de l'arrivée du soleil, bonne lecture et à très bientôt.

Guillaume HENRION
Président de l'APJRC



L' assemblée générale du 24 mars 2012

L'Assemblée générale ordinaire de l'APJRC s'est réunie le samedi 24 mars 2012, dans les locaux du Conseil Général « EXPO 41 », rue de la Voûte du Château à Blois. Nous avons été accueillis par Jean-Louis Marchenoir, vice-président Culture & Patrimoine au Conseil Général de Loir-et-Cher. L'APJRC tient à remercier Olivier de Charsonville, directeur de la Culture au Conseil Général de Loir-et-Cher et toute l'équipe technique mobilisée à cette occasion, qui ont permis que la réunion se déroule parfaitement.

Guillaume Henrion, président de l'APJRC a rendu hommage à François de Dreuzy, décédé le 10 décembre 2011, des suites d'une longue maladie. Il allait avoir 80 ans au mois de janvier. Il a été rappelé les actions qu'il a menées à l'occasion de son mandat de président de l'APJRC de 1995 à 2000, succédant à Jacques Gérard qui avait fondé l'APJRC en 1990.

Le rapport moral de l'année 2011 montre que la mise en place des commissions a permis de développer avec dynamisme les missions et les actions de l'association. Le Collège des Parcs et jardins comprend 129 sites adhérents et le Collège des Amateurs représentent 118 cotisations (individuelles et en couples).

Le conseil régional de la région Centre soutient très activement notre association et nous encourage à améliorer les connaissances, le savoir, les compétences et les techniques des propriétaires, gestionnaires et personnels des sites de notre région. Nos actions sont reconnues au delà du territoire régional et nous nous efforçons de mener à bien toutes nos missions, en les diversifiant et les appliquant aux problématiques actuelles.

L'Assemblée a procédé à l'élection des membres du Conseil d'Administration renouvelables en 2012 :

Collège des Parcs et Jardins privés du dpt.28 : réélection de Mme Alix Mourot pour un mandat 2012-2015.

Collège des Parcs et Jardins publics du dpt.36 : poste vacant, M. Edward de Lumley se présente et est élu pour un mandat 2012-2015.

Collège des Parcs et Jardins privés du dpt.37 : réélection de M. Thierry André pour un mandat 2012-2015.

Collège des Parcs et Jardins publics du dpt.37 : réélection de Mme Christiane Rigaux pour un mandat 2012-2015

Collège des Parcs et Jardins privés du dpt.41 : réélection de M. Guillaume Henrion pour un mandat 2012-2015 -

Collège des Parcs et Jardins publics du dpt.45 : réélection de Mme Aude de Quatrebarbes pour un mandat 2012-2015.

L'Assemblée générale ordinaire a été suivie d'une assemblée générale extraordinaire dont l'ordre du jour était une modification des statuts, la notification du cadre d'adhésion au Collège des Parcs et Jardins et la possibilité d'envoi des convocations par courrier électronique (avec accusé de réception), ainsi que l'intégration dans nos statuts des principes de développement durable.

Article 2

L'Association a pour objet la défense, la protection, l'amélioration, l'animation, la connaissance et l'aide à la gestion du patrimoine; la mise en valeur et l'animation culturelle des parcs et jardins en région Centre. D'une manière générale, elle a pour mission l'amélioration de l'environnement, du paysage, de l'équilibre écologique de tout le territoire de la région. Elle peut prendre toutes les mesures permettant la conservation de la biodiversité et la mise en oeuvre de méthodes naturelles pour la culture des végétaux de notre région. Elle participe, en collaboration avec d'autres associations partageant les mêmes objectifs, au développement des pratiques écologiques.